



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-BA-07**

Dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage intérieur

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Installation d'un dispositif de gestion horaire d'une installation d'éclairage artificiel intérieur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Mode de fonctionnement du site	Montant unitaire en kWh cumac	X	Puissance de l'installation d'éclairage en kW
1x8	14 700		P
2x8	21 400		
3x8 avec arrêt le week-end	16 500		